

ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER



www.assemblee-afe.fr

Pékin, le 30 mars 2011

Madame l'Ambassadeur,

FRANCIS NIZET

CONSEILLER ELU A
L'ASSEMBLEE DES
FRANCAIS DE
L'ETRANGER

*Vice-Président de la
Commission des
Affaires Culturelles, de
l'Enseignement et de
l'Audiovisuel*

*Membre du Conseil
National de l'Union
pour un Mouvement
Populaire*

J'ai l'honneur de vous souhaiter, au nom des Français résidant en Chine, une agréable installation dans vos fonctions et la plus grande des réussites dans l'exercice de votre mission dans notre pays d'accueil.

J'ai souhaité m'adresser à vous en ce jour particulier qui verra le Président de la République inaugurer à Pékin la nouvelle ambassade de France apportant ainsi à notre pays, dans cette partie du monde, une visibilité à la hauteur de ses ambitions et donnant à votre action l'outil qui regroupera en un même lieu la quasi-totalité des services qu'y déploie notre diplomatie. Cette construction imposante et particulièrement remarquable fournit ainsi à nos desseins les meilleurs arguments pour approfondir et faire prospérer cette relation privilégiée que nous entretenons individuellement ou collectivement avec nos hôtes chinois depuis bien longtemps. Avec le chantier en très bonne voie du Lycée Français de Pékin, ces deux édifices tant attendus confirment, s'il en était besoin, aux yeux de nos partenaires tout l'intérêt que nous portons à notre relation bilatérale et notre intention de la faire fructifier plus encore.

Je profite aussi de l'occasion pour me faire, auprès de vous, le modeste porte-parole de mes compatriotes et pour vous rapporter quelques-unes de leurs préoccupations.

Au premier chef d'entre elles se pose la question que j'ai déjà eu à évoquer avec vous des difficultés que rencontre un certain nombre de Français pour le renouvellement de leurs visas en Chine. J'ai eu à intervenir encore il y a deux semaines sur ce sujet par une question orale adressée au Ministère des Affaires Etrangères et Européennes qui n'hésite pas dans sa réponse à évoquer des « mesures discriminatoires à l'égard des seuls ressortissants français ». Ces difficultés compliquent le séjour des personnes mais aussi le fonctionnement de nos entreprises en particulier des PME qui sont les plus fragiles. Je sais que vous avez œuvré pour qu'une mission technique de la Commission Européenne se rende à Pékin pour relancer les négociations dans le cadre de l'Accord de Partenariat et de Coopération entre l'Union Européenne et la Chine. Votre excellente connaissance du fonctionnement des instances de Bruxelles vous permettra à coup sûr de faire avancer ce dossier dans la bonne direction. Je vous en remercie par avance.

J'ai été très attentif lors du déjeuner que vous avez offert récemment à la Résidence de France, et à l'occasion d'un tour de table, aux présentations faites par les milieux d'affaires du contexte parfois délicat dans lequel ils mènent leurs activités en Chine. J'ai aussi écouté avec plaisir le discours très volontariste de notre Secrétaire d'Etat au Commerce Extérieur, Pierre Lellouche, qui s'est exprimé lors de la session plénière de l'Assemblée des Français de l'Etranger au début de ce mois à Paris. Le Ministre s'est dit bien décidé à renforcer la place de nos entreprises à l'export mais a aussi insisté plus particulièrement sur la nécessaire réciprocité de nos échanges avec nos partenaires et des conditions réglementaires d'exercice de leurs activités.

Bien résolu à défendre l'accès des petites et moyennes entreprises à l'export, il entend approfondir le processus de mise en synergie des services extérieurs de l'Etat que sont OSEO, la COFACE, les CCI et UBIFRANCE au sein de pôles régionaux. Le Président de la République pour sa part déclarait dans son allocution à la communauté française à Shanghai en avril 2010 : « J'ai indiqué au Président Hu Jintao combien nous étions et nous serons accueillants aux investissements chinois en France, mais combien également j'étais attentif aux problèmes de nos chefs d'entreprises en Chine. Moi, je crois que l'amitié est faite de réciprocité et quand il y a la confiance, la réciprocité, c'est un droit pour chacun. » Plus que jamais, nos entreprises en Chine savent compter sur le soutien actif du poste pour les aider à aborder les difficultés qu'elles rencontrent dans les aspects juridiques et réglementaires de leur exercice et pour leur faire bénéficier de ses services économiques regroupés.

Du côté de la société civile, nos concitoyens sont de plus en plus nombreux en Chine et de plus en plus divers. Parmi eux, les familles franco-chinoises et les Français d'origine chinoise tiennent désormais une place importante, plus du tiers de la quinzaine de milliers de compatriotes à Shanghai par exemple. Cette communauté a des souhaits et des aspirations spécifiques, dans le domaine de la famille ou de l'éducation par exemple, que nos consulats ont déjà pris en compte. Cette considération mérite d'être approfondie à l'égard de ce qui constitue la meilleure des passerelles entre nos deux peuples, celle de la famille, c'est-à-dire celle du cœur.

Nos concitoyens sont aussi de plus en plus dispersés sur le territoire chinois formant çà et là des communautés de quelques centaines d'âmes. Il est important de favoriser les tournées consulaires pour pallier leur relatif isolement et de développer le programme FLAM en ces endroits pour y apporter des solutions alternatives en termes de scolarisation en langue française. A ce sujet et à l'heure où le projet de Lycée à Pékin semble résolu, il me paraît important de concentrer nos efforts sur la création d'un établissement scolaire en Chine du Sud à Canton et à Shenzhen dans une région qui connaît une forte progression de nos effectifs.

J'aimerais terminer mon discours par une doléance qui vous semblera peut-être anecdotique au regard des sujets précédents mais elle me tient particulièrement à cœur : il s'agit de la célébration du 14 juillet. Le budget national de plus en plus contraint et la croissance des communautés ne permet plus d'organiser une fête ouverte à tous et au seul frais de la République. Les communautés se sont donc organisées autour de comités des fêtes pour prendre en charge ces événements et trouver des sources de financement privés. Il me paraît important que l'Ambassade de France participe tout de même et modestement à ce rendez-vous républicain en offrant à chacun des Français, venus en quête d'un petit brin de fraternité, la coupe de champagne qui scelle l'amitié républicaine. La contribution de nos finances publiques y sera mineure mais symbolique. Car les symboles sont toujours têtus mais ils sont pourtant le sel de la vie.

En vous renouvelant mes vœux de bienvenue et de réussite, je vous remercie de votre attention et vous prie de croire en notre désir profond de vous soutenir dans vos actions et de défendre les intérêts de « l'Equipe France ». Vous pouvez compter sur nous car, comme le disait le Président de la République en conclusion de son discours de Shanghai « nous venons d'un pays qui a encore des choses à dire, des choses à faire, qui a encore des choses à espérer. »

Je vous prie d'agréer, Madame l'Ambassadeur, l'expression de ma très fidèle considération.

Francis NIZET

Madame Sylvie BERMANN
Ambassade de France en République Populaire de Chine.
3, Sanlitun Dong San Jié, 100600 Beijing.